
Procès-verbal de la séance de la Commission permanente du 3 octobre 2017

SOMMAIRE

Présidence de monsieur David Kimelfeld, Président	(p. 4)
Désignation d'un secrétaire de séance	(p. 4)
Appel nominal	(p. 5)
Adoption du procès-verbal de la Commission permanente du 20 juillet 2017	(p. 5)
N° CP-2017-1898 Travaux d'entretien d'électricité pour les équipements de la signalisation lumineuse des contrôles d'accès par bornes escamotables et par barrières automatiques - Autorisation de signer les avenants n° 1 aux marchés n° 2013-687 (lot n° 1) et 2013-689 (lot n° 2) - Prolongation du marché initial -	(p. 6)
N° CP-2017-1899 Lyon 4° - Lyon 6° - Aménagement cyclable du cours d'Herbouville, du pont Churchill et du carrefour Grande-Bretagne - Autorisation de signer le marché -	(p. 6)
N° CP-2017-1900 Vénissieux - Requalification rue Gambetta - Travaux de voirie réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée -	(p. 6)
N° CP-2017-1901 Villeurbanne - Site ABB Médipôle - Rue Fays - Aménagement et élargissement de la rue Frédéric Fays accompagnant la construction du Médipôle Lyon Villeurbanne - Autorisation de signer le marché de travaux de voirie et réseaux divers (VRD) -	(p. 6)
N° CP-2017-1902 Saint Didier au Mont d'Or - Places Morel et Peyrat - Autorisation de déposer une demande de déclaration préalable aux travaux d'aménagement des places -	(p. 6)
N° CP-2017-1903 Lyon 3° - Lyon 6° - Travaux de dragage des berges du Rhône entre le pont Lafayette et de Lattre de Tassigny - Autorisation de signer le marché subséquent à la suite de l'accord-cadre -	(p. 7)
N° CP-2017-1904 Garantie d'emprunt accordée à la SAEM Semcoda auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -	(p. 7)
N° CP-2017-1905 Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -	(p. 7)
N° CP-2017-1906 Garantie d'emprunt accordé à la SA d'HLM Vilogia auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -	(p. 7)
N° CP-2017-1907 Garantie d'emprunt accordée à la SAEM Adoma auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -	(p. 7)
N° CP-2017-1908 Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Sollar auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -	(p. 8)

N° CP-2017-1909	<i>Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Lyon Métropole habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Offre de prêt global -</i>	(p. 8)
N° CP-2017-1910	<i>Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Lyon Métropole habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 8)
N° CP-2017-1911	<i>Fourniture de préleveurs fixes réfrigérés neufs (échantillonneurs d'eaux usées), de maintenance curative, de fourniture de pièces détachées et d'accessoires pour les matériels fournis - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché de fournitures -</i>	(p. 9)
N° CP-2017-1912	<i>Maintenance et développement des systèmes ROSALYE et NAPELY avec la société GINGER-BURGEAP - Autorisation de signer l'accord-cadre à la suite d'une procédure négociée sans mise en concurrence -</i>	(p. 9)
N° CP-2017-1913	<i>Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terrailon - Acquisition, à titre onéreux, des lots de copropriété n° 423 et 573, situés 21, rue Guillermin et appartenant à M. et Mme Guzel Cenzig -</i>	(p. 10)
N° CP-2017-1914	<i>Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terrailon - Acquisition, à titre onéreux, du lot de copropriété n° 141 et d'une cave situés 29, rue Guillermin et appartenant à la SARL Ginsburger -</i>	(p. 10)
N° CP-2017-1915	<i>Bron - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu en nature de route et de trottoir relevant du domaine public située rue du Parc, appartenant à la copropriété Les Essarts II -</i>	(p. 10)
N° CP-2017-1916	<i>Charbonnières les Bains - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située chemin du Siroux, angle 71, route de Paris et appartenant à la SARL La Parisienne -</i>	(p. 10)
N° CP-2017-1917	<i>Pierre Bénite - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 129, rue Ampère et appartenant au Syndicat des copropriétaires de l'ensemble immobilier dénommé Carré Village -</i>	(p. 10)
N° CP-2017-1918	<i>Saint Priest - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain en nature de voirie située montée de Robelly et appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) Est Métropole habitat (EMH) -</i>	(p. 10)
N° CP-2017-1919	<i>Tassin la Demi Lune - Equipement public - Acquisition, à titre onéreux, d'un immeuble situé 119, avenue Charles de Gaulle et appartenant aux Hospices civils de Lyon (HCL) -</i>	(p. 10)
N° CP-2017-1920	<i>Vaulx en Velin - Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, d'une parcelle de terrain nu située place Antoine Saunier et appartenant à M. Sébastien Gobet -</i>	(p. 10)
N° CP-2017-1921	<i>Villeurbanne - Développement urbain - Carré de Soie - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Villeurbanne La Soie (VLS) - Acquisition, à titre onéreux, de la parcelle de terrain cadastrée BZ 99p3 située 24, rue de la Poudrette et appartenant à la société Altaréa Cogédim ZAC VLS -</i>	(p. 10)
N° CP-2017-1922	<i>Limonest - Plan de cession - Développement économique - Projet Limo Valley - Cession, à la Société civile de construction vente (SCCV) Limofove, à titre onéreux, des parcelles cadastrées I 221 et I 312, situées route du Puy d'Or - Autorisation de déposer une demande de permis de construire - Décision modificative à la décision de la Commission permanente n° CP-2017-1720 du 20 juillet 2017 -</i>	(p. 10)
N° CP-2017-1923	<i>Vaulx en Velin - Développement urbain - Cession, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue des Verchères dans le quartier Vernay-Verchères, à la Commune de Vaulx en Velin -</i>	(p. 10)
N° CP-2017-1924	<i>Lyon 3° - Habitat et Logement social - Mise à disposition, à titre onéreux, par bail emphytéotique, au profit de la société en commandite par actions (SCA) Foncière d'habitat et humanisme, de l'immeuble situé 31, rue du professeur Rochaix -</i>	(p. 10)
N° CP-2017-1925	<i>Lyon 3° - Habitat et logement social - Déclaration d'utilité publique (DUP) opération de restauration immobilière (ORI) : mise à disposition, à titre onéreux, par bail emphytéotique, au profit de l'Office Public de l'Habitat (OPH) Grand Lyon habitat, des lots n° 30 et 15 dans l'immeuble en copropriété situé 200, rue de Créqui -</i>	(p. 10)

N° CP-2017-1926	<i>Sainte Foy lès Lyon - Oullins - Réaménagement de la RD342 et du carrefour avec la RD50 dans le secteur de Beaunant - Engagement de la procédure de la déclaration d'utilité publique (DUP) et d'expropriation -</i>	(p. 11)
N° CP-2017-1927	<i>Déplacements et hébergement des élus, des personnels de la Métropole de Lyon et des enfants, dans le cadre de la mission de protection de l'enfance - Réservation et achat de titres et prestations annexes, en France et à l'étranger - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer l'accord-cadre à bons de commande -</i>	(p. 12)
N° CP-2017-1928	<i>Mandat spécial accordé pour la délégation de M. le Président de la Métropole de Lyon David Kimelfeld, accompagné de Mme la Vice-Présidente Fouziya Bouzerda et de MM. les Vice-Présidents Marc Grivel, Michel Le Faou et Alain Galliano à Montréal (Canada) du dimanche 15 au jeudi 19 octobre 2017 - 30ème édition des Entretiens Jacques Cartier -</i>	(p. 12)
N° CP-2017-1929	<i>Mandat spécial accordé pour la délégation de M. le Président de la Métropole de Lyon David Kimelfeld accompagné de Mmes les Vice-Présidentes Fouziya Bouzerda et Myriam Picot ainsi que MM. les Vice-Présidents Gérard Claisse et Michel Le Faou à Francfort (Allemagne), du lundi 9 au mercredi 11 octobre 2017 - 69ème édition de la Foire du Livre -</i>	(p. 12)
N° CP-2017-1930	<i>Fourniture et gestion d'abonnements à des périodiques pour le service documentation - Autorisation de signer l'accord-cadre de prestations à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 12)
N° CP-2017-1931	<i>Bron - Caluire et Cuire - Décines Charpieu - Givors - Grigny - Meyzieu - Mions - La Mulatière - Neuville sur Saône - Oullins - Pierre Bénite - Rillieux la Pape - Saint Fons - Saint Genis Laval - Saint Priest - Vaulx en Velin - Vernaison - Villeurbanne - Vénissieux - Fontaines sur Saône - Lyon - Contrat de ville métropolitain - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Dispositif partenariat pour la tranquillité - Attribution d'une subvention à Lyon Métropole habitat, coordonnateur du groupement de commande des 14 bailleurs sociaux participants pour son programme d'actions 2017 - Approbation d'une convention de participation financière -</i>	(p. 13)
N° CP-2017-1932	<i>Bron - Caluire et Cuire - Décines Charpieu - Ecully - Feyzin - Fontaines sur Saône - Givors - Grigny - Lyon - Meyzieu - Neuville sur Saône - Oullins - La Mulatière - Pierre Bénite - Rillieux la Pape - Saint Fons - Saint Genis Laval - Saint Priest - Vaulx en Velin - Vénissieux - Villeurbanne - Vernaison - Irigny - Contrat de ville métropolitain - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Centre de ressources Métropolitain pour la qualité de vie résidentielle - Attribution d'une subvention à l'association des bailleurs et constructeurs (ABC) HLM du Rhône pour son programme d'actions 2017 - Approbation d'une convention de participation financière -</i>	(p. 13)
N° CP-2017-1933	<i>Bron - Contrat de ville métropolitain - Quartiers de Parilly et Terrailon - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2017 - Attribution de subventions - Approbation de conventions de participation financière -</i>	(p. 13)
N° CP-2017-1934	<i>Décines Charpieu - Contrat de ville métropolitain - Quartier du Prainet - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2017 - Attribution d'une subvention - Approbation d'une convention de participation financière -</i>	(p. 13)
N° CP-2017-1935	<i>Ecully - Contrat de ville métropolitain - Quartier Sources-Pérollier - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2017 - Attribution de subventions - Approbation de conventions de participation financière -</i>	(p. 13)
N° CP-2017-1936	<i>Feyzin - Contrat de ville métropolitain - Quartiers des Razes, Bandonnier géraniums, Vignettes-Figuières-Maures et la Bégude - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2017 - Attribution d'une subvention - Approbation d'une convention de participation financière -</i>	(p. 13)
N° CP-2017-1937	<i>Fontaines sur Saône - Contrat de ville métropolitain - Quartiers des Marronniers - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2017 - Attribution d'une subvention - Approbation d'une convention de participation financière -</i>	(p. 13)
N° CP-2017-1938	<i>Grigny - Contrat de ville métropolitain - Quartier du Vallon - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2017 - Attribution d'une subvention - Approbation d'une convention de participation financière -</i>	(p. 13)
N° CP-2017-1939	<i>Lyon - Contrat de ville métropolitain - Quartiers Pentes de la Croix-Rousse, Sœurs Janin, Guillotière, Cités sociales Gerland, Mermoz, Etats-Unis-Langlet-Santy, Moulin à Vent, La Duchère, Vergoin - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2017 - Attribution de subventions - Approbation de conventions de participation financière -</i>	(p. 13)

N° CP-2017-1940	<i>Meyzieu - Contrat de ville métropolitain - Quartiers du Mathiolan et des Plantées - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2017 - Attribution d'une subvention - Approbation d'une convention de participation financière -</i>	(p. 13)
N° CP-2017-1941	<i>Neuville sur Saône - Contrat de ville métropolitain - Quartiers de la Source et l'Echo - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2017 - Attribution d'une subvention - Approbation d'une convention de participation financière -</i>	(p. 13)
N° CP-2017-1942	<i>Oullins - Contrat de ville métropolitain - Quartier de la Saulaie - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2017 - Attribution de subventions - Approbation de conventions de participation financière -</i>	(p. 13)
N° CP-2017-1943	<i>Pierre Bénite - Contrat de ville métropolitain - Quartier de Haute-Roche - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2017 - Attribution d'une subvention - Approbation d'une convention de participation financière -</i>	(p. 14)
N° CP-2017-1944	<i>Rillieux la Pape - Contrat de ville métropolitain - Quartier de la Ville Nouvelle - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2017 - Attributions de subventions - Approbation de conventions de participation financière -</i>	(p. 14)
N° CP-2017-1945	<i>Saint Fons - Contrat de ville métropolitain - Quartiers Arsenal-Carnot Parmentier et Minguettes Clochettes - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2017 - Attribution de subventions - Approbation de conventions de participation financière -</i>	(p. 14)
N° CP-2017-1946	<i>Saint Genis Laval - Contrat de ville Métropolitain - Quartier des Collonges - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2017 - Attribution d'une subvention - Approbation d'une convention de participation financière -</i>	(p. 14)
N° CP-2017-1947	<i>Saint Priest - Contrat de ville métropolitain - Quartiers de Bel Air, Bellevue, Garibaldi et Beauséjour - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2017 - Attribution de subventions - Approbation de conventions de participation financière -</i>	(p. 14)
N° CP-2017-1948	<i>Vaulx en Velin - Contrat de ville métropolitain - Quartiers Grappinière, Petit Pont, Grolières, Noirettes, Mas du Taureau-Pré de l'Herpe, Cervelières Sauveteurs, Centre-ville, Ecoin-sous-la-Combe, Thibaude, Vernay-Verchères, Barges-Cachin, La Balme Les Chalets, cité Tase, Genas Chénier - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2017 - Attributions de subventions - Approbation de conventions de participation financière -</i>	(p. 14)
N° CP-2017-1949	<i>Vénissieux - Contrat de ville métropolitain - Quartiers des Minguettes Clochettes et Duclos-Barel - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2017 - Attribution de subventions - Approbation de conventions de participation financière -</i>	(p. 14)
N° CP-2017-1950	<i>Villeurbanne - Contrat de ville métropolitain - Quartiers de Buers nord, Buers sud, Brosses, Jacques Monod-Baratin, Saint-Jean, Tonkin - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2017 - Attribution d'une subvention - Approbation d'une convention de participation financière -</i>	(p. 14)
N° CP-2017-1951	<i>Décines Charpieu - Aides à la pierre - Logement social 2017 - Attribution de subventions aux bailleurs sociaux pour le financement de logements sociaux -</i>	(p. 15)
N° CP-2017-1952	<i>Reprographie de documents d'urbanisme et du règlement local de publicité - Autorisation de signer l'accord-cadre mono-attributaire à bons de commande de fournitures et services à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 15)
N° CP-2017-1953	<i>Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière - Conventions de dépôt entre la Métropole de Lyon et diverses collectivités -</i>	(p. 16)

**Présidence de monsieur David Kimelfeld
Président**

Le mardi 3 octobre 2017 à 10 heures 30, mesdames et messieurs les membres de la Commission permanente, dûment convoqués le 22 septembre 2017 en séance par monsieur le Président, se sont réunis à l'hôtel de la Métropole, sous la présidence de monsieur David Kimelfeld, Président.

Désignation d'un secrétaire de séance

M. LE PRÉSIDENT : Pour notre séance de ce jour, je vous propose de désigner madame Sarah Peillon pour assurer les fonctions de secrétaire et procéder à l'appel nominal.

Madame Peillon vous avez la parole.

(Madame Sarah Peillon est désignée et procède à l'appel nominal).

Membres de la Commission permanente

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mmes Bouzerda, Vullien, M. Brumm, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, MM. Barral, Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mmes Rabatel, Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco.

Absents excusés : MM. Bret, Da Passano, Mme Frier, MM. Kabalo, Bernard (pouvoir à Mme Peillon).

Absents non excusés : M. Calvel.

Membres invités

Absent excusé : M. Devinaz

Absents non excusés : MM. Gouverneyre et Lebuhotel, Mme Runel

(Le quorum étant atteint, la séance est ouverte).

M. LE PRESIDENT : Je voulais saluer l'arrivée de la nouvelle sénatrice du Rhône, madame Michèle Vullien. Je pense qu'on peut l'applaudir.

(Applaudissements dans la salle).

Mme la Vice-Présidente VULLIEN : C'est gentil. Merci.

M. LE PRESIDENT : Une petite déclaration ou pas ?

Mme la Vice-Présidente VULLIEN : Je vais répondre à mon honorable collègue. Cela a l'air d'être sûr parce que j'ai fait la rentrée hier et j'ai participé au vote du nouveau Président, c'est-à-dire qu'on a pris le même et on l'a bien congratulé. J'ai eu hier une journée de combattant puisque je n'étais pas tout à fait dans les nouveaux qui ont été élus le 24 septembre car, par internet, j'ai su que j'étais donc validée à partir du dimanche 1er octobre 2017, 0 heure. J'ai fait la tournée de tous les services où on nous dit tout ce qu'il faut faire.

Aujourd'hui, mardi, c'est exceptionnel que je puisse être là mais je tenais à être là puisque je vais démissionner bien sûr de mon poste de Vice-Présidente mais je resterais dans le Conseil de la Métropole. J'allais dire et je vais prendre un bon exemple, comme Gérard Collomb, qui est resté élu.

Je vous remercie mais je tenais à être là puisqu'aujourd'hui, c'est particulier. C'est le mercato des bureaux et le mercato dans les commissions, mais, cela, ce n'est que les chefs à plume qui sont en train de..., donc les petits bleus comme moi, ils peuvent revenir travailler.

Merci à vous tous mais je reste bien sûr présente, et je salue en particulier mon binôme, je serais toujours là à l'autre poste. Merci.

M. LE PRESIDENT : Merci beaucoup, Michèle.

Adoption du procès-verbal de la Commission permanente du 20 juillet 2017

M. LE PRESIDENT : Mesdames et messieurs, vous avez tous pris connaissance du procès-verbal de la Commission permanente du 20 juillet 2017. Si personne n'a d'observation à présenter, je vais le mettre aux voix.

(Le procès-verbal est adopté à l'unanimité).

N° CP-2017-1898 - Travaux d'entretien d'électricité pour les équipements de la signalisation lumineuse des contrôles d'accès par bornes escamotables et par barrières automatiques - Autorisation de signer les avenants n° 1 aux marchés n° 2013-687 (lot n° 1) et 2013-689 (lot n° 2) - Prolongation du marché initial - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction voirie, végétal et nettoyage -

N° CP-2017-1899 - Lyon 4° - Lyon 6° - Aménagement cyclable du cours d'Herbouville, du pont Churchill et du carrefour Grande-Bretagne - Autorisation de signer le marché - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction voirie, végétal et nettoyage -

N° CP-2017-1900 - Vénissieux - Requalification rue Gambetta - Travaux de voirie réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction voirie, végétal et nettoyage -

N° CP-2017-1901 - Villeurbanne - Site ABB Médipôle - Rue Fays - Aménagement et élargissement de la rue Frédéric Fays accompagnant la construction du Médipôle Lyon Villeurbanne - Autorisation de signer le marché de travaux de voirie et réseaux divers (VRD) - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction voirie, végétal et nettoyage -

N° CP-2017-1902 - Saint Didier au Mont d'Or - Places Morel et Peyrat - Autorisation de déposer une demande de déclaration préalable aux travaux d'aménagement des places - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction voirie, végétal et nettoyage -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Abadie rapporte les dossiers n° CP-2017-1898 à CP-2017-1902. Monsieur Abadie, vous avez la parole.

M. le Vice-Président ABADIE, rapporteur : Oui, monsieur le Président et chers collègues, quelques dossiers concernant la voirie.

Pour le dossier n° CP-2017-1898, par décision du Bureau n° B-2013-4409 du 11 juillet 2013, la Communauté urbaine de Lyon avait autorisé le lancement et la signature de 2 marchés à bons de commande (lots géographiques n° 1 et 2) ayant pour objet les travaux d'entretien d'électricité pour les équipements de la signalisation lumineuse des contrôles d'accès par bornes escamotables et par barrières automatiques.

Ce présent dossier a pour objet de modifier l'article 2.4 des actes d'engagement, à savoir la durée des marchés. En effet, le lancement des nouvelles procédures étant un peu plus long que prévu, il est nécessaire de pouvoir continuer la maintenance 24 heures sur 24. Or, en raison de ces délais, nous devons conclure un avenant pour chacun des marchés. Cet avenant sera sans impact financier sur les montants minimum et maximum desdits marchés à bons de commande.

Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer ledit avenant pour la prolongation de 2 mois supplémentaires des marchés antérieurs.

Le dossier n° CP-2017-1899 à Lyon 4° et 6° concerne le marché d'aménagement cyclable du cours d'Herbouville, du pont Churchill et du carrefour Grande-Bretagne. Le projet consiste à réaménager en effet le cours d'Herbouville, le carrefour de la place Godien afin d'apaiser la circulation automobile, d'aménager un itinéraire cyclable continu, de faciliter la marche, d'améliorer le fonctionnement des transports en commun, de renouveler et d'étendre les plantations et de réorganiser le stationnement.

Une procédure adaptée a été lancée. Je rappelle que ces marchés intègrent le caractère social et l'insertion et, conformément aux critères d'attribution prévus au règlement de la consultation, le 5 septembre 2017, l'acheteur a choisi l'offre jugée économiquement la plus avantageuse de l'entreprise Coiro pour un montant de 612 845,82 € TTC. Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Le dossier n° CP-2017-1900 à Vénissieux concerne un marché de travaux de voirie et réseaux divers (VRD) relatif à la requalification de la rue Gambetta. Une procédure adaptée a été lancée. Je rappelle que ce marché intègre les conditions à caractère social et la clause d'insertion. Conformément aux critères d'attribution prévus au règlement de la consultation, l'acheteur a choisi l'offre de l'entreprise EIFFAGE Route centre-est pour un montant de 634 705,20 € TTC. Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Le dossier n° CP-2017-1901 à Villeurbanne concerne un marché de travaux de voirie et réseaux divers (VRD) relatif à l'aménagement et à l'élargissement de la rue Frédéric Fays accompagnant la construction du Médipôle Lyon-Villeurbanne. La section concernée de la rue Frédéric Fays est située entre la rue Léon Blum au nord et la rue de la ligne de l'est au sud. Une procédure adaptée a été lancée. Le marché comprend des travaux de VRD : travaux préparatoires, voirie urbaine, traitement d'un carrefour sur plateforme tramway, génie civil réseaux secs et divers dont fourniture et pose du mobilier courant.

Conformément aux critères d'attribution, l'acheteur a choisi, le 5 septembre 2017, l'entreprise EIFFAGE ROUTE CENTRE EST pour un montant de 614 927,40 € TTC. Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Le dossier n° CP-2017-1902 à Saint Didier au Mont d'Or concerne l'opération de requalification des places Morel et Peyrat. Je rappelle que cette opération est inscrite à la programmation pluriannuelle des investissements (PPI). Je rappelle rapidement les aménagements : la requalification du chemin du Vieux Bourg, la création sur la place Morel d'un espace dédié aux usages récréatifs avec des terrasses ombragées et protégées par des murets de soutènement, le confortement d'un espace dédié aux usages piétons, la mise en valeur de la connexion entre les 2 places, l'organisation du stationnement regroupé en petites poches, la mise en œuvre de matériaux cohérents et l'enfouissement des réseaux aériens et la réfection de l'éclairage public.

Les travaux d'aménagement de la place Peyrat et d'une partie du chemin du Vieux Bourg sont soumis au dépôt d'une déclaration préalable de travaux et à un avis simple de l'architecte des bâtiments de France. La mise en œuvre de cette procédure doit faire l'objet d'une décision de la Commission permanente. C'est ce qui vous est demandé. La déclaration préalable de travaux sera déposée auprès de la Commune de Saint Didier au Mont d'Or.

Voilà, monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Merci. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président ABADIE.

N° CP-2017-1903 - Lyon 3° - Lyon 6° - Travaux de dragage des berges du Rhône entre le pont Lafayette et de Lattre de Tassigny - Autorisation de signer le marché subséquent à la suite de l'accord-cadre - Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux -

M. LE PRESIDENT, rapporteur en remplacement de M. le Conseiller délégué BERNARD, excusé : Monsieur Roland Bernard étant absent, je vais présenter la décision portant sur une autorisation de signer le marché subséquent à la suite de l'accord-cadre pour des travaux de dragage des berges du Rhône entre le pont Lafayette et de Lattre de Tassigny. Cela concerne les bateaux nommés "brasserie" qui sont situés dans le 6° arrondissement.

Ce dossier fait l'objet d'une note au rapporteur déposée sur vos pupitres :

En ce qui concerne la "commune" il convient de lire :

. "Lyon 3°" et "Lyon 6°"

au lieu de :

. "Vaulx en Velin"

Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Président KIMELFELD, en remplacement de M. le Conseiller délégué BERNARD, excusé.

N° CP-2017-1904 - Garantie d'emprunt accordée à la SAEM Semcoda auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1905 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1906 - Garantie d'emprunt accordé à la SA d'HLM Vilogia auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1907 - Garantie d'emprunt accordée à la SAEM Adoma auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1908 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Sollar auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1909 - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Lyon Métropole habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Offre de prêt global - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1910 - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Lyon Métropole habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Claisse rapporte les dossiers n° CP-2017-1904 à CP-2017-1910. Monsieur Claisse, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CLAISSE, rapporteur : Merci, monsieur le Président. Madame la Sénatrice, les derniers dossiers de garanties pour vous, profitez-en bien. Donc, 7 dossiers de garanties d'emprunts qui concernent 692 logements pour un montant total garanti de 42 222 636 €.

Je commence par le dossier n° CP-2017-1904 au profit de la SAEM Semcoda pour la réhabilitation de 110 logements rue Jules Romain à Meyzieu pour un montant total garanti de 3 323 415 €.

Le dossier n° CP-2017-1905 concerne des opérations d'acquisition en VEFA par Alliade habitat de 23 logements rue Desaix à Lyon 3°, de 18 logements chemin de la Revaision à Saint Priest, 15 logements rue du 8 mai 1945 à Meyzieu, de 5 logements rue Marcellin Blanc à Sainte Foy lès Lyon pour un montant total garanti de 4 316 316 €.

Le dossier n° CP-2017-1906 concerne la SA d'HLM Vilogia pour l'acquisition en VEFA de 11 logements rue Charrin à Villeurbanne pour un montant total garanti de 1 287 771 €.

Le dossier n° CP-2017-1907 concerne la SAEM Adoma pour la construction de 150 logements chemin Petit à Caluire et Cuire pour un montant total garanti de 4 366 189 €.

Le dossier n° CP-2017-1908 concerne la SA d'HLM Sollar pour l'acquisition en VEFA de 7 logements rue Bonnard à Lyon 3° pour un montant total garanti de 591 141 €.

Le dossier n° CP-2017-1909, pour lequel vous avez une note au rapporteur déposée sur vos pupitres concerne l'Office public de l'habitat (OPH) Lyon Métropole habitat pour la réalisation de diverses opérations dans le cadre d'une offre globale de prêt.

Il s'agit de l'acquisition en VEFA de 22 logements route de Strasbourg à Caluire et Cuire, 10 logements rue du Barriot à Dardilly, 15 logements route de Vienne à Feyzin, 12 logements rue Jacques Prévert à Givors, 8 logements allée Véronique à la Tour de Salvagny, 16 logements rue de Cuire à Lyon 4°, 21 logements boulevard des Tchécoslovaques à Lyon 7°, 5 logements angle rue Commandant Charcot et rue Laurent Paul à Sainte Foy lès Lyon et 28 logements rue de l'Égalité à Vaulx en Velin.

Puis, il y a des opérations de construction : 14 logements chemin de l'Indiennerie à Saint Cyr au Mont d'Or, 40 logements rue Boileau à Saint Priest, 23 logements route de Paris à la Tour de Salvagny et 33 logements avenue Général Frère à Lyon 8°.

Pour l'ensemble de ces opérations, le montant total garanti est de 27 116 170 €.

La note au rapporteur est la suivante : Dans le paragraphe de l'exposé des motifs commençant par "L'Office public de l'habitat (OPH) Lyon Métropole habitat envisage les acquisitions...", il convient de lire :

" - 28 logements situés 9-11, rue de l'Égalité à Vaulx en Velin.

Par ailleurs, 4 opérations de construction sont envisagées :

- 14 logements situés 6, chemin de l'indiennerie à Saint Cyr au Mont d'Or,

- 23 logements situés 27-29, route de Paris à la Tour de Salvagny,

- 40 logements situés rue Boileau à Saint Priest,

- 33 logements situés 46, avenue Général Frère à Lyon 8° pour lesquelles la garantie financière de la Métropole de Lyon est sollicitée dans le cadre d'un contrat de prêt global. Cette offre globale figure dans le tableau ci-annexé ainsi que le détail des opérations concernées."

au lieu de :

"- 28 logements situés 9-11, rue de l'Egalité à Vaulx en Velin et les constructions de 14 logements situés 6, chemin de l'indiennerie à Saint Cyr au Mont d'Or,

- 23 logements situés 27-29, route de Paris à la Tour de Salvagny,

- 40 logements situés rue Boileau à Saint Priest,

- 33 logements situés 46, avenue Général Frère à Lyon 8° pour lesquelles la garantie financière de la Métropole de Lyon est sollicitée dans le cadre d'un contrat de prêt global. Cette offre globale figure dans le tableau ci-annexé ainsi que le détail des opérations concernées."

Le tableau annexé au projet de décision est complété par le tableau ci-joint.

Et le dernier dossier n° CP-2017-1910 concerne l'Office public de l'habitat (OPH) Lyon Métropole habitat pour l'acquisition en VEFA de 106 logements étudiants rue du Professeur Nicolas à Lyon 8° pour un montant total garanti de 1 221 634 €. Et j'en ai terminé.

M. LE PRESIDENT : Merci. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité :

- M. Michel LE FAOU, membre du conseil d'administration de Alliade habitat n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n° CP-2017-1905 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- Mme Béatrice VESSILLER, membre du conseil d'administration de Sollar n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n° CP-2017-1908 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- M. Michel LE FAOU, membre du conseil d'administration de l'OPH Lyon Métropole habitat n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n° CP-2017-1910, à sa demande (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- Mme Corinne CARDONA, déléguée de la Métropole de Lyon au sein de SCIC Habitat Rhône-Alpes n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n° CP-2017-1951 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- M. David KIMELFELD, Président de la SCIC Habitat Rhône-Alpes n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n° CP-2017-1951 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*).

Rapporteur : M. le Vice-Président CLAISSE.

N° CP-2017-1911 - Fourniture de préleveurs fixes réfrigérés neufs (échantillonneurs d'eaux usées), de maintenance curative, de fourniture de pièces détachées et d'accessoires pour les matériels fournis - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché de fournitures - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction eau et gestion des déchets -

M. LE PRESIDENT : Ce dossier est retiré de l'ordre du jour.

N° CP-2017-1912 - Maintenance et développement des systèmes ROSALYE et NAPELY avec la société GINGER-BURGEAP - Autorisation de signer l'accord-cadre à la suite d'une procédure négociée sans mise en concurrence - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction eau et gestion des déchets -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Colin rapporte le dossier n° CP-2017-1912. Monsieur Colin, vous avez la parole.

M. le Vice-Président COLIN, rapporteur : Monsieur le Président et chers collègues, le dossier n° CP-2017-1912 concerne le développement des systèmes ROSALYE et NAPELY avec la société GINGER-BURGEAP. Il s'agit d'autoriser de signer l'accord-cadre à la suite d'une procédure négociée.

Le logiciel ROSALYE est un outil de gestion en temps réel du champ captant de Crépieux-Charmy et le logiciel NAPELY a été réalisé dans le cadre d'aménagement et de la gestion des eaux (SAGE) de l'est lyonnais.

Au niveau économique, le marché comporte un engagement de commande maximum de 350 000 € HT pour une durée de 4 ans. Merci monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Merci. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président COLIN.

N° CP-2017-1913 - Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terrailon - Acquisition, à titre onéreux, des lots de copropriété n° 423 et 573, situés 21, rue Guillermin et appartenant à M. et Mme Guzel Cenzig - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1914 - Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terrailon - Acquisition, à titre onéreux, du lot de copropriété n° 141 et d'une cave situés 29, rue Guillermin et appartenant à la SARL Ginsburger - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1915 - Bron - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu en nature de route et de trottoir relevant du domaine public située rue du Parc, appartenant à la copropriété Les Essarts II - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1916 - Charbonnières les Bains - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située chemin du Siroux, angle 71, route de Paris et appartenant à la SARL La Parisienne - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1917 - Pierre Bénite - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 129, rue Ampère et appartenant au Syndicat des copropriétaires de l'ensemble immobilier dénommé Carré Village - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1918 - Saint Priest - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain en nature de voirie située montée de Robelly et appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) Est Métropole habitat (EMH) - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1919 - Tassin la Demi Lune - Equipement public - Acquisition, à titre onéreux, d'un immeuble situé 119, avenue Charles de Gaulle et appartenant aux Hospices civils de Lyon (HCL) - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1920 - Vaulx en Velin - Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, d'une parcelle de terrain nu située place Antoine Saunier et appartenant à M. Sébastien Gobet - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1921 - Villeurbanne - Développement urbain - Carré de Soie - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Villeurbanne La Soie (VLS) - Acquisition, à titre onéreux, de la parcelle de terrain cadastrée BZ 99p3 située 24, rue de la Poudrette et appartenant à la société Altaréa Cogédim ZAC VLS - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1922 - Limonest - Plan de cession - Développement économique - Projet Limo Valley - Cession, à la Société civile de construction vente (SCCV) Limofove, à titre onéreux, des parcelles cadastrées I 221 et I 312, situées route du Puy d'Or - Autorisation de déposer une demande de permis de construire - Décision modificative à la décision de la Commission permanente n° CP-2017-1720 du 20 juillet 2017 - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1923 - Vaulx en Velin - Développement urbain - Cession, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue des Verchères dans le quartier Vernay-Verchères, à la Commune de Vaulx en Velin - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1924 - Lyon 3° - Habitat et Logement social - Mise à disposition, à titre onéreux, par bail emphytéotique, au profit de la société en commandite par actions (SCA) Foncière d'habitat et humanisme, de l'immeuble situé 31, rue du professeur Rochemais - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1925 - Lyon 3° - Habitat et logement social - Déclaration d'utilité publique (DUP) opération de restauration immobilière (ORI) : mise à disposition, à titre onéreux, par bail emphytéotique, au profit de l'Office Public de l'Habitat (OPH) Grand Lyon habitat, des lots n° 30 et 15 dans l'immeuble en copropriété situé 200, rue de Créqui - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1926 - Sainte Foy lès Lyon - Oullins - Réaménagement de la RD342 et du carrefour avec la RD50 dans le secteur de Beaunant - Engagement de la procédure de la déclaration d'utilité publique (DUP) et d'expropriation - Direction générale déléguée aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique -

M. LE PRÉSIDENT : Madame la Vice-Présidente Geoffroy rapporte les dossiers n° CP-2017-1913 à CP-2017-1926. Madame Geoffroy, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente GEOFFROY, rapporteur : Merci monsieur le Président. Chers collègues, comme d'habitude il s'agit de vous présenter des acquisitions, des cessions et diverses opérations foncières.

Les dossiers n° CP-2017-1915, CP-2017-1916, CP-2017-1917 et CP-2017-1918, respectivement à Bron, Charbonnières les Bains, Pierre Bénite et Saint Priest, concernent des opérations de voirie qui sont des acquisitions à titre gratuit.

Pour la Commune de Bron, le vendeur est la copropriété Les Essarts II pour une régularisation foncière de la rue du Parc. Pour la Commune de Charbonnières les Bains, le vendeur est la SARL La Parisienne pour l'élargissement du chemin du Siroux. Pour la Commune de Pierre Bénite, il s'agit de l'ensemble immobilier dénommé Carré Village pour un élargissement de voirie rue Ampère. Pour la Commune de Saint Priest, le vendeur est l'Office public de l'habitat Est Métropole habitat pour la régularisation de la montée de Robelly.

Ceci concerne donc 4 voiries pour une surface totale de 330 mètres carrés et je le redis qu'il s'agit d'acquisitions à titre gratuit.

Le dossier n° CP-2017-1920 à Vaulx en Velin concerne une opération de voirie pour la création d'une voie place Antoine Saunier pour une surface de 403 mètres carrés et un montant de 71 000 €.

Les dossiers n° CP-2017-1913 et CP-2017-1914, respectivement à Bron, concernent des opérations de développement urbain. Il s'agit de la vente, dans le cadre de l'ORU de Bron Terrailon, d'un T4 de 65 mètres carrés pour un montant de 92 000 € et d'un deuxième T4 de 65 mètres carrés pour un montant de 80 000 €.

Le dossier n° CP-2017-1919 à Tassin la Demi Lune concerne une extension de la maison de la Métropole, un équipement public. Le vendeur est les Hospices civils de Lyon pour un montant de 480 000 €.

Dans le cadre du programme de développement urbain de Villeurbanne, en ce qui concerne le dossier n° CP-2017-1921, la société Altaréa Cogédim vend un terrain nu dans le cadre d'un équipement public au Carré de Soie pour un montant de 32 220 €.

Le total global des acquisitions de cette Commission permanente est de 755 220 €.

Nous avons aussi 2 cessions.

Le dossier n° CP-2017-1922 à Limonest concerne l'acquéreur Limofove, dans le cadre d'un programme à vocation économique. C'est une modification de la décision de la Commission permanente n° CP-2017-1720 du 20 juillet 2017.

Le dossier n° CP-2017-1923 à Vaulx en Velin concerne une cession, à titre gratuit, d'un transfert de domaine public à domaine public d'une voirie.

Concernant les projets divers.

Les dossiers n° CP-2017-1924 et CP-2017-1925, respectivement à Lyon 3°, ont comme destination l'habitat et le logement social. Il s'agit de la mise à disposition par bail emphytéotique au profit de Foncière d'habitat et humanisme au 31, rue du Professeur Rochaix pour 5 PLAI. C'est un droit d'entrée symbolique de 55 €.

Puis, il s'agit d'une déclaration d'utilité publique (DUP) avec la mise à disposition par bail emphytéotique au profit de l'Office public de l'habitat Grand Lyon habitat pour un studio et une cave 100, rue Garibaldi.

Enfin, le dossier n° CP-2017-1926 à Sainte Foy lès Lyon et Oullins concerne le réaménagement de la RD 342 et la RD 50 dans le secteur de Beaunant. Il s'agit d'une DUP pour un montant de 61 427 €. Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT : Merci beaucoup. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité :

- M. Michel LE FAOU, membre du conseil d'administration de l'OPH Est Métropole habitat n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n° CP-2017-1918, à sa demande (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- M. Michel LE FAOU, délégué de la Métropole de Lyon au sein de l'OPH Grand Lyon habitat n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n° CP-2017-1925, à sa demande (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- Mme Catherine PANASSIER, Présidente de l'OPH Grand Lyon habitat n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n° CP-2017-1925, à sa demande (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*).

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente GEOFFROY.

N° CP-2017-1927 - Déplacements et hébergement des élus, des personnels de la Métropole de Lyon et des enfants, dans le cadre de la mission de protection de l'enfance - Réservation et achat de titres et prestations annexes, en France et à l'étranger - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer l'accord-cadre à bons de commande - Direction générale déléguée aux ressources - Service finances, achats, ressources -

N° CP-2017-1928 - Mandat spécial accordé pour la délégation de M. le Président de la Métropole de Lyon David Kimelfeld, accompagné de Mme la Vice-Présidente Fouziya Bouzerda et de MM. les Vice-Présidents Marc Grivel, Michel Le Faou et Alain Galliano à Montréal (Canada) du dimanche 15 au jeudi 19 octobre 2017 - 30ème édition des Entretiens Jacques Cartier - Direction générale déléguée aux ressources - Direction des assemblées et de la vie de l'institution -

N° CP-2017-1929 - Mandat spécial accordé pour la délégation de M. le Président de la Métropole de Lyon David Kimelfeld accompagné de Mmes les Vice-Présidentes Fouziya Bouzerda et Myriam Picot ainsi que MM. les Vice-Présidents Gérard Claisse et Michel Le Faou à Francfort (Allemagne), du lundi 9 au mercredi 11 octobre 2017 - 69ème édition de la Foire du Livre - Direction générale déléguée aux ressources - Direction des assemblées et de la vie de l'institution -

N° CP-2017-1930 - Fourniture et gestion d'abonnements à des périodiques pour le service documentation - Autorisation de signer l'accord-cadre de prestations à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Grivel rapporte les dossiers n° CP-2017-1927 à CP-2017-1930. Monsieur Grivel, vous avez la parole.

M. le Vice-Président GRIVEL, rapporteur : Oui, monsieur le Président et chers collègues. Le premier dossier n° CP-2017-1927 porte sur le renouvellement du marché permettant la prise en charge de déplacements et d'hébergement des élus, d'une part, dans l'exercice de leurs mandats, d'autre part des personnels dans l'exercice de leurs missions et, enfin, des enfants pris en charge dans le cadre de la mission de protection de l'enfance.

Les dépenses constatées à ce titre au cours de l'exercice 2016 qui est clos s'élève à 916 000 €, le titulaire de ce marché étant Sélectour. L'accord-cadre à bons de commande à intervenir serait conclu pour une durée ferme de 2 ans reconductible une fois avec des montants minimum et maximum dont respectivement 1,2 M€ et 3 M€ par période de 2 ans. Il s'agit donc d'autoriser le lancement de la consultation et la signature du marché à intervenir.

J'enchaîne sur 3 dossiers qui relèvent de la délégation de monsieur Prosper Kabalo qui n'a pas pu être là. Il s'agit pour les dossiers n° CP-2017-1928 et CP-2017-1929 d'octroyer 2 mandats spéciaux à monsieur le Président et à 2 délégations respectives qui l'accompagneront.

Tout d'abord à Francfort en Allemagne pour la 69ème édition de la Foire du Livre qui se déroulera du 9 au 11 octobre 2017 puis ensuite au Canada à Montréal pour la 30ème édition des Entretiens Jacques Cartier du 15 au 19 octobre 2017.

Et enfin le dernier dossier n° CP-2017-1930 qui vise à permettre la passation d'un marché avec l'entreprise Centre international distribution pour l'achat et la diffusion des abonnements papiers et numériques des périodiques gérés par notre centre de documentation. Il s'agit là encore d'un accord-cadre à bons de commande passé pour une durée ferme de 4 ans avec un montant minimum de 480 000 € TTC et un montant maximum de 1 440 000 € TTC. Pour l'ensemble du marché, je le rappelle, c'est sur 4 ans. Voilà monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Je vous remercie. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président GRIVEL.

N° CP-2017-1931 - Bron - Caluire et Cuire - Décines Charpieu - Givors - Grigny - Meyzieu - Mions - La Mulatière - Neuville sur Saône - Oullins - Pierre Bénite - Rillieux la Pape - Saint Fons - Saint Genis Laval - Saint Priest - Vaulx en Velin - Vernaison - Villeurbanne - Vénissieux - Fontaines sur Saône - Lyon - Contrat de ville métropolitain - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Dispositif partenariat pour la tranquillité - Attribution d'une subvention à Lyon Métropole habitat, coordonnateur du groupement de commande des 14 bailleurs sociaux participants pour son programme d'actions 2017 - Approbation d'une convention de participation financière - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la politique de la ville -

N° CP-2017-1932 - Bron - Caluire et Cuire - Décines Charpieu - Ecully - Feyzin - Fontaines sur Saône - Givors - Grigny - Lyon - Meyzieu - Neuville sur Saône - Oullins - La Mulatière - Pierre Bénite - Rillieux la Pape - Saint Fons - Saint Genis Laval - Saint Priest - Vaulx en Velin - Vénissieux - Villeurbanne - Vernaison - Irigny - Contrat de ville métropolitain - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Centre de ressources Métropolitain pour la qualité de vie résidentielle - Attribution d'une subvention à l'association des bailleurs et constructeurs (ABC) HLM du Rhône pour son programme d'actions 2017 - Approbation d'une convention de participation financière - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la politique de la ville -

N° CP-2017-1933 - Bron - Contrat de ville métropolitain - Quartiers de Parilly et Terrailon - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2017 - Attribution de subventions - Approbation de conventions de participation financière - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la politique de la ville -

N° CP-2017-1934 - Décines Charpieu - Contrat de ville métropolitain - Quartier du Prainet - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2017 - Attribution d'une subvention - Approbation d'une convention de participation financière - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la politique de la ville -

N° CP-2017-1935 - Ecully - Contrat de ville métropolitain - Quartier Sources-Pérollier - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2017 - Attribution de subventions - Approbation de conventions de participation financière - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la politique de la ville -

N° CP-2017-1936 - Feyzin - Contrat de ville métropolitain - Quartiers des Razes, Bandonnier géraniums, Vignettes-Figuières-Maures et la Bégude - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2017 - Attribution d'une subvention - Approbation d'une convention de participation financière - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la politique de la ville -

N° CP-2017-1937 - Fontaines sur Saône - Contrat de ville métropolitain - Quartiers des Marronniers - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2017 - Attribution d'une subvention - Approbation d'une convention de participation financière - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la politique de la ville -

N° CP-2017-1938 - Grigny - Contrat de ville métropolitain - Quartier du Vallon - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2017 - Attribution d'une subvention - Approbation d'une convention de participation financière - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la politique de la ville -

N° CP-2017-1939 - Lyon - Contrat de ville métropolitain - Quartiers Pentes de la Croix-Rousse, Sœurs Janin, Guillotièrre, Cités sociales Gerland, Mermoz, Etats-Unis-Langlet-Santy, Moulin à Vent, La Duchère, Vergoin - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2017 - Attribution de subventions - Approbation de conventions de participation financière - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la politique de la ville -

N° CP-2017-1940 - Meyzieu - Contrat de ville métropolitain - Quartiers du Mathiolan et des Plantées - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2017 - Attribution d'une subvention - Approbation d'une convention de participation financière - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la politique de la ville -

N° CP-2017-1941 - Neuville sur Saône - Contrat de ville métropolitain - Quartiers de la Source et l'Echo - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2017 - Attribution d'une subvention - Approbation d'une convention de participation financière - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la politique de la ville -

N° CP-2017-1942 - Oullins - Contrat de ville métropolitain - Quartier de la Saulaie - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2017 - Attribution de subventions - Approbation de conventions de participation financière - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la politique de la ville -

N° CP-2017-1943 - Pierre Bénite - Contrat de ville métropolitain - Quartier de Haute-Roche - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2017 - Attribution d'une subvention - Approbation d'une convention de participation financière - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la politique de la ville -

N° CP-2017-1944 - Rillieux la Pape - Contrat de ville métropolitain - Quartier de la Ville Nouvelle - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2017 - Attributions de subventions - Approbation de conventions de participation financière - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la politique de la ville -

N° CP-2017-1945 - Saint Fons - Contrat de ville métropolitain - Quartiers Arsenal-Carnot Parmentier et Minguettes Clochettes - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2017 - Attribution de subventions - Approbation de conventions de participation financière - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la politique de la ville -

N° CP-2017-1946 - Saint Genis Laval - Contrat de ville Métropolitain - Quartier des Collonges - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2017 - Attribution d'une subvention - Approbation d'une convention de participation financière - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la politique de la ville -

N° CP-2017-1947 - Saint Priest - Contrat de ville métropolitain - Quartiers de Bel Air, Bellevue, Garibaldi et Beauséjour - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2017 - Attribution de subventions - Approbation de conventions de participation financière - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la politique de la ville -

N° CP-2017-1948 - Vaulx en Velin - Contrat de ville métropolitain - Quartiers Grappinière, Petit Pont, Grolières, Noirettes, Mas du Taureau-Pré de l'Herpe, Cervelières Sauveteurs, Centre-ville, Ecoin-sous-la-Combe, Thibaude, Vernay-Verchères, Barges-Cachin, La Balme Les Chalets, cité Tase, Genas Chénier - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2017 - Attributions de subventions - Approbation de conventions de participation financière - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la politique de la ville -

N° CP-2017-1949 - Vénissieux - Contrat de ville métropolitain - Quartiers des Minguettes Clochettes et Duclos-Barel - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2017 - Attribution de subventions - Approbation de conventions de participation financière - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la politique de la ville -

N° CP-2017-1950 - Villeurbanne - Contrat de ville métropolitain - Quartiers de Buers nord, Buers sud, Brosses, Jacques Monod-Baratin, Saint-Jean, Tonkin - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2017 - Attribution d'une subvention - Approbation d'une convention de participation financière - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la politique de la ville -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Képénékian rapporte les dossiers n° CP-2017-1931 à CP-2017-1950. Monsieur Képénékian, vous avez la parole.

M. le Vice-Président KÉPÉNÉKIAN, rapporteur : Monsieur le Président et chers collègues, un dossier précisément, je ne vais peut-être pas tous les décliner un par un. Nous avons adopté la délibération-cadre sur la gestion sociale et urbaine de proximité lors de notre dernier Conseil.

Je voulais simplement rappeler qu'en 2017, 18 des 24 communes signataires du contrat de ville métropolitain sont concernées. Je les cite : Bron, Décines Charpieu, Ecully, Feyzin, Fontaines sur Saône, Grigny, Lyon 1er, Lyon 3°, Lyon 5°, Lyon 7°, Lyon 8°, Lyon 9°, Meyzieu, Neuville sur Saône, Oullins, Pierre Bénite, Rillieux la Pape, Saint Fons, Saint Genis Laval, Saint Priest, Vaulx en Velin, Vénissieux et Villeurbanne.

Les programmes d'action 2017 sont évalués à près de 7 M€ avec un financement de la Métropole à hauteur de 1,4 M€. Cette délibération-cadre définit les modalités d'attribution et de financement des programmes d'action par quartiers prioritaires. Les décisions par commune sont prises par la Commission permanente qui est l'objet de la présente décision.

Donc, le volet agglomération, c'est l'attribution d'une subvention à Lyon Métropole habitat, coordonnateur du groupement de commande de 14 bailleurs sociaux intervenant dans les quartiers. Le deuxième volet agglomération consiste en une attribution d'une subvention à l'association des bailleurs et des constructeurs HLM pour son programme 2017.

Enfin, l'intervention dans les communes et que je cite là à nouveau : Bron, Décines Charpieu, Ecully, Feyzin, Fontaines sur Saône, Grigny, Lyon, Meyzieu, Neuville sur Saône, Oullins, Pierre Bénite, Rillieux la Pape, Saint Fons, Saint Genis Laval, Saint Priest, Vaulx en Velin, Vénissieux et Villeurbanne.

Voilà ce qui constitue cet ensemble de décisions.

M. LE PRESIDENT : Merci. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité :

- M. Michel LE FAOU, membre du conseil d'administration de l'OPH Est Métropole habitat n'ayant pris part ni aux débats ni aux votes des dossiers n° CP-2017-1931, CP-2017-1947, CP-2017-1948 et CP-2017-1950, à sa demande (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- M. Michel LE FAOU, délégué de la Métropole de Lyon au sein de l'OPH Grand Lyon habitat n'ayant pris part ni aux débats ni aux votes des dossiers n° CP-2017-1931, CP-2017-1939, CP-2017-1946, CP-2017-1948 et CP-2017-1949, à sa demande (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- M. Michel LE FAOU, membre du conseil d'administration de la SACVL n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n° CP-2017-1931, à sa demande (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- M. Michel LE FAOU, membre du conseil d'administration de l'OPH Lyon Métropole habitat n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n° CP-2017-1931, à sa demande (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- Mme Catherine PANASSIER, Présidente de l'OPH Grand Lyon habitat n'ayant pris part ni aux débats ni aux votes des dossiers n° CP-2017-1931, CP-2017-1939, CP-2017-1946, CP-2017-1948 et CP-2017-1949, à sa demande (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- M. Michel LE FAOU, membre du conseil d'administration de Alliade habitat n'ayant pris part ni aux débats ni aux votes des dossiers n° CP-2017-1931, CP-2017-1935, CP-2017-1939 et CP-2017-1948 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- Mme Corinne CARDONA, membre du conseil d'administration de Immobilière Rhône-Alpes et déléguée de la Métropole de Lyon au sein de SCIC habitat Rhône-Alpes, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n° CP-2017-1931 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- M. David KIMELFELD, Président de la SCIC habitat Rhône-Alpes, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n° CP-2017-1931 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- Mme Virginie POULAIN, déléguée de la Métropole de Lyon au sein de l'ALTM, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n° CP-2017-1939 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*).

Rapporteur : M. le Vice-Président KÉPÉNÉKIAN.

N° CP-2017-1951 - Décines Charpieu - Aides à la pierre - Logement social 2017 - Attribution de subventions aux bailleurs sociaux pour le financement de logements sociaux - Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Direction de l'habitat et du logement -

N° CP-2017-1952 - Reprographie de documents d'urbanisme et du règlement local de publicité - Autorisation de signer l'accord-cadre mono-attributaire à bons de commande de fournitures et services à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction des stratégies territoriales et politiques urbaines -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Le Faou rapporte les dossiers n° CP-2017-1951 et CP-2017-1952. Monsieur Le Faou, vous avez la parole.

M. le Vice-Président LE FAOU, rapporteur : Oui, monsieur le Président et chers collègues, 2 projets de décisions. L'un relatif aux aides à la pierre avec l'attribution de subventions au bailleur social SCIC Habitat Rhône-Alpes pour la production de 5 logements dans la Commune de Décines Charpieu pour un montant de 55 000 €.

L'autre relatif à l'autorisation de signer un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande pour la reprographie de documents d'urbanisme et du règlement local de publicité.

M. LE PRESIDENT : Merci. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président LE FAOU.

N° CP-2017-1953 - Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière - Conventions de dépôt entre la Métropole de Lyon et diverses collectivités - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de la culture, des sports et de la vie associative

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Picot rapporte le dossier n° CP-2017-1953. Madame Picot, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente PICOT, rapporteur : Oui monsieur le Président et chers collègues, ce projet de décision concerne le Musée gallo-romain qui possède dans ses collections des œuvres qui ne sont pas en lien direct avec le territoire métropolitain et qui ne sont pas exposées dans son parcours permanent.

Il est proposé d'autoriser le dépôt de certains de ces objets dont la liste figure en annexe auprès d'institutions culturelles extérieures à la Métropole, dans le cadre de partenariats scientifiques et culturels. Donc, je vous remercie d'approuver le dépôt de ces œuvres annexées à cette décision et les conventions afférentes.

M. LE PRESIDENT : Merci. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente PICOT.

M. LE PRESIDENT : Je vous remercie. La Commission permanente est terminée. Bonne journée.

La séance est levée à 11 heures 30.

Conformément à l'article 48 du règlement intérieur du Conseil de la Métropole, le présent procès-verbal a été arrêté le : 6 novembre 2017.

Le Président,

La Secrétaire de séance,
